



Chers Parents,

Le mois de Mai vient de se terminer, et il nous faut déjà préparer la rentrée scolaire de Septembre.

A cet effet nous tenions à vous informer des changements à venir dans le fonctionnement de la structure :

1-Les Goûters sur le périscolaire :

La logistique entourant les goûters de l'accueil du soir est devenue trop lourde à porter pour l'équipe d'animation.

- L'association ne fournira plus, et ne facturera plus les goûters pour les enfants accueillis sur le périscolaire du soir. (Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi de 16h00 à 19h00 en période scolaire)
- Nous demandons aux familles de bien vouloir préparer un goûter à leurs enfants.
- Si vos enfants fréquentent l'accueil périscolaire régulièrement, nous vous proposerons de stocker les goûters pour la semaine dans un rangement sécurisé.
- Si vous inscrivez votre enfant à la dernière minute, un goûter lui pourra être proposé par l'équipe d'animation et sera alors facturé au tarif habituel de 1€.
- Attention ! Ce changement ne s'applique pas aux accueils de loisirs du Mercredi ou des Vacances scolaires. Nous continuerons de fournir des goûters sur ces temps d'accueils.

2-Les Vacances Scolaires :

A ce jour, il n'est pas prévu que le fonctionnement de la structure change. Il vous sera possible d'inscrire vos enfants sur les autres structures de notre association ou de notre territoire sur nos périodes de fermeture.

- La structure sera fermée la deuxième semaine des petites vacances.
- La structure sera fermée entre le jour de Noël et le Jour de l'An.
- La structure sera fermée en Août.

3-L'équipe de direction :

Cette année nous avons opéré un changement dans notre capacité d'accueil qui n'a pas eu d'impact sur les réservations. Ce changement sera définitif à la rentrée de Septembre 2018 et nous permet une modification dans l'encadrement de vos enfants.

Désormais le directeur de la structure sera en situation d'animation avec les enfants sur l'ensemble des accueils de loisirs du mercredi.

- A partir de Septembre 2018, il faudra prendre rendez-vous avec le directeur de la structure afin de le rencontrer.
- Du fait de cette modification, les sorties piscines ne seront plus possible sur l'accueil de loisirs du mercredi.

4-La journée du mercredi :

A la rentrée de Septembre 2018 la journée du mercredi sera financée par notre Communauté de Communes Vexin Centre.

- L'ensemble de la journée du mercredi sera facturée par l'association des Lutins du Vexin.
- Il vous sera possible d'inscrire votre enfant dans n'importe quelle structure d'accueil de notre territoire.

Mot du directeur :

Ces nombreuses modifications viennent à nouveau chambouler un fonctionnement encore récemment mis en place. Cependant nous ne changeons pas notre objectif qui est toujours d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles. Nous allons avoir besoin de votre aide pour y parvenir car plus que jamais votre investissement dans le fonctionnement de la structure nous sera précieux. Que ce soit en nous déposant vos réservations à temps, en venant nous trouver quand il y a un problème ou en nous proposant des dons de matériel de récupération, chaque geste de votre part nous permet de toujours améliorer notre travail. Vous comptez sur nous pour que l'accueil de vos enfants se passe le mieux possible et la réciprocité est vraie, nous comptons sur vous pour nous y aider, dans la mesure de vos moyens.